l'Ancre de lune



Un éco-quartier à Trilport



Réunion publique

Jeudi 18 février 2016





Au programme



- 1. Ce qui a avancé depuis 2013
- 2. Ce qui va se passer en 2016
- 3. L'Ancre de Lune, nouvelle étape



Jean-Michel Morer

Maire de Trilport



Thierry-Noël Simonet

Chef de projet Grand Paris Aménagement (ex-AFTRP)





1. Ce qui a avancé depuis 2013



Un projet qui se construit...



2006

lancement de la réflexion

pour répondre à la loi SRU, offrir de nouveaux services aux Trilportais, répondre à l'occupation d'une friche en face de la villa Parisienne, protéger les espaces naturels et agricoles

2009-2010

un projet exemplaire reconnu par la Région et l'Etat



ēco quartier

2010-2011

concertation et création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) 2012-2013

consultation/ désignation de l'aménageur Grand Paris Aménagement (ex-AFTRP)

2006 2009 2010 2011 2012

Temps des études

avec l'Atelier TEL, les comités techniques et de pilotage. choix des grands principes du projet définition du

Référentiel durable

feuille de route partagée par tous les acteurs

... dans le temps

2013

désignation de Jourda Architectes Paris, architectesurbanistes 2016

validation du programme de l'opération et réalisation de la

Fin 2016-2017

démarrage des travaux d'aménagement

avaux u amenagement

2018-2019

livraison des
1ers logements

2025

livraison des derniers logements

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2025

Concertation

avec les habitants (réunions publiques, ateliers de travail, exposition...) Poursuite des études

faune et la flore, air et santé, pollution des sols, énergies renouvelables, rencontre de promoteurs et bailleurs... Chantiers

Programmes de logements et espaces publics

Un projet au service de Trilport

Logements pour tous

- > Une priorité et une obligation pour la commune
- > L'éco-quartier est un levier important de cette politique
- > De premières opérations diffuses ont déjà vu le jour (rue Aveline, rue de Montceaux)
- > Une majorité de Trilportais ont emménagé dans ces logements

Pour répondre aux obligations imposées par la loi, la ville doit construire 69 logements sociaux sur une période de 3 ans. Elle s'expose sinon à de lourdes amendes et à une substitution de l'Etat dans la maîtrise des projets de construction.

Circulation

Restructuration du pôle gare

Phase 1
2015 - 2017

Phase 2
2017 - 2022

Phase 1

 Rendre accessible la gare aux piétons et Personnes à Mobilité Réduite

Equipements

- > Rénovation de l'école maternelle Jacques Prévert (achevée)
- > Le télécentre du 67, avenue de Verdun (ouvert en juin 2014)
- > LAEP Lieu d'Accueil Enfants Parents (a ouvert en janvier 2016)
- > Les jardins partagés de l'Arc-en-Miel (à venir)

La vie du projet de 2013 à 2015



Des études complémentaires

faune et flore

circulation

mobilité

air et santé

sondages du sol

pollution

relevé de **géomètre**

Etudes archéologiques

énergies renouvelables

voiries et réseaux

paysagistes architectes-urbanistes



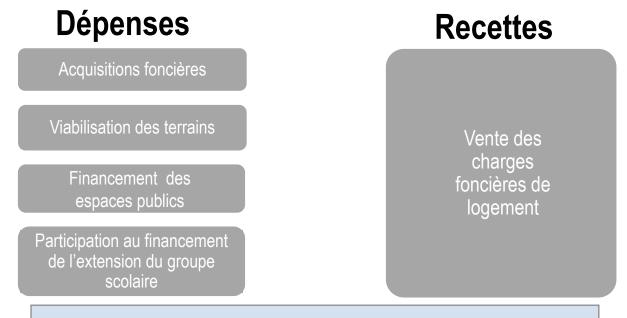
ingénieurs en voirie

experts en environnement

géomètres

Des rencontres bailleurs et promoteurs

- > Des acteurs du logement ciblés en amont pour la qualité de leur approche
 - > Faire converger qualité du projet et attentes des opérateurs économiques
 - > Consolider le bilan financier de l'opération en vue de la réalisation de la ZAC



Un bilan à l'équilibre, la condition de réussite du projet





2. Ce qui va se passer en 2016



Le plan masse



Un projet qui se travaille et évolue avec les partenaires et les habitants.



2010Schéma issus du dossier de création de ZAC



2011Plan masse issu du dossier de création de ZAC



2012-2013
Interprétation du projet par l'AFTRP

2016

Plan d'aménagement consolidé, à l'équilibre

Le nouveau plan masse



Les grands principes inchangés





- 1 travail de COUTURE avec les habitations voisines
- 450 logements en totalité
- 40% de logements sociaux maximum
- Des équipements complémentaires à l'étude
- Les bâtiments les plus hauts = R+3 (sauf élément architectural ponctuel)
- Des entreprises ayant vocation à être déplacées en fin dernière phase

Le nouveau plan masse



Des ajustements pour garantir l'aboutissement du projet

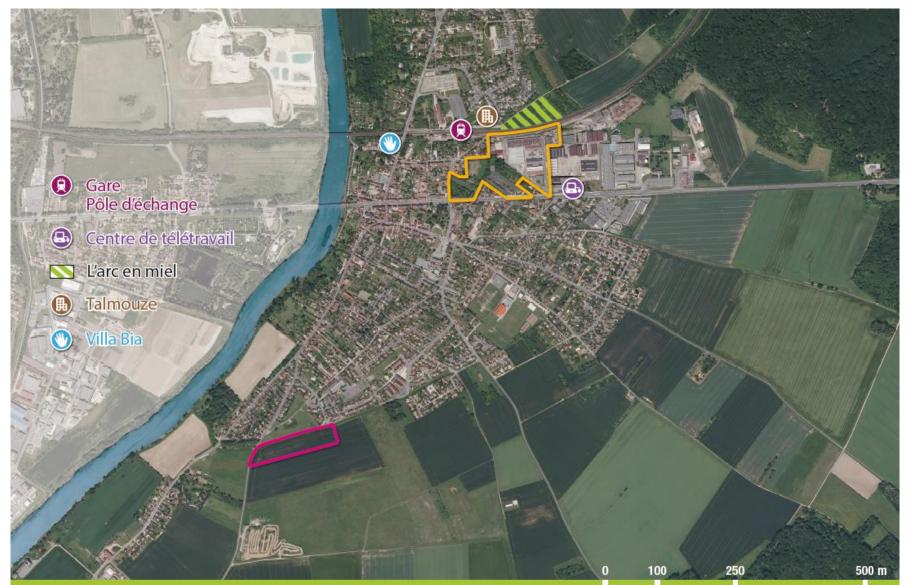




- Précision des étapes du projet
- Un cœur de quartier résidentiel
- → Un bassin paysager bordé d'un mail
- → Des équipements en vitrine du quartier
- → Un jardin en devenir en phase 3

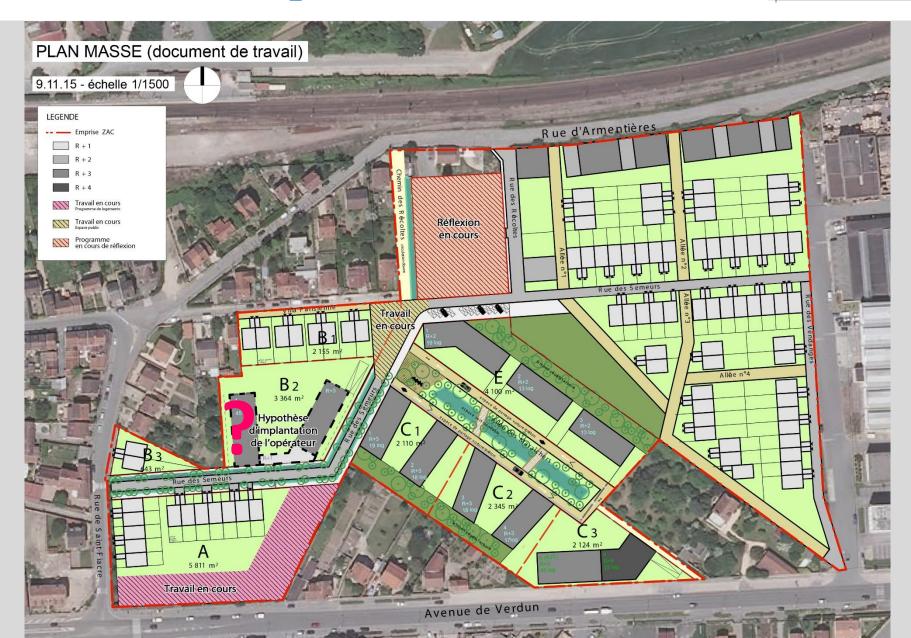
L'ancre de Lune, c'est où ?





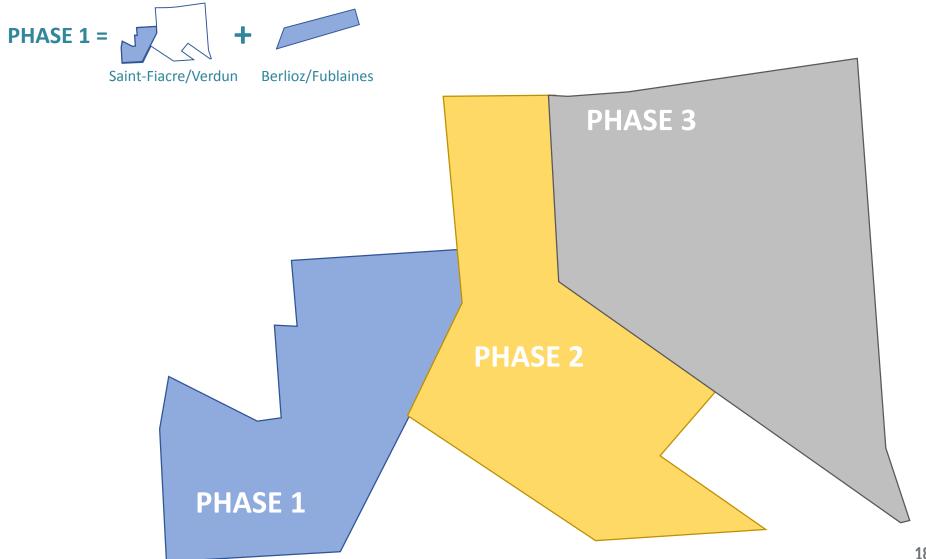
Le nouveau plan masse





Un planning remanié





ZOOM. Le bassin paysager









3. 2016, Une nouvelle étape



C'est quoi la phase opérationnelle ?

- > Les grands équilibres urbains, techniques et financiers sont stabilisés
 - > L'Etablissement Public Foncier d'IDF (EPFIF) a acquis les terrains du centre ville nécessaires
 - > La réalisation de la phase 1 du projet peut débuter
 - > Les premiers permis de construire seront déposés
 - > Un chantier de logements sera lancé cette année

Pour répondre aux obligations imposées par la loi, la ville doit construire 69 logements sociaux sur une période de 3 ans.



Elle s'expose sinon à de lourdes amendes et à une substitution de l'Etat dans la maîtrise des projets de construction.

Qui fait quoi aujourd'hui ?



Qui sont les acteurs du projet désormais ?



est l'initiateur du projet

fixe l'ambition du projet

a choisi Grand Paris

Aménagement

grandparis ménagement (ex-AFTRP)

pilote et met en œuvre

acquiert/commercialise

les terrains

réalise les espaces

publics

participe au financement des équipements

JAP

conçoit le plan du projet

met en œuvre les études

réalise les espaces publics

assure la cohérence des projets de construction

Les opérateurs

des bailleurs ou promoteurs

construisent les logements

sont choisis par l'aménageur...

... en accord avec la commune...

...sur la base d'un cahier des charges

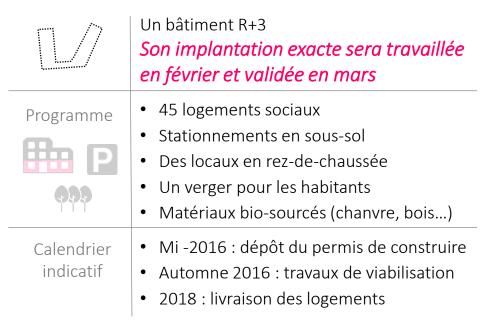


opérateur du 1^{er} programme

2016, une nouvelle étape



Réalisation de 45 logements sociaux

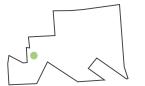


Une innovation en Seine et Marne

Un mélange de chanvre et de chaux utilisé pour isoler le bâtiment du bruit et de la chaleur/froid.

Un matériau naturel issu de filières locales









Chanvriers de Brie









Le pressage



Le transport de la paille de Chanvre vers l'usine



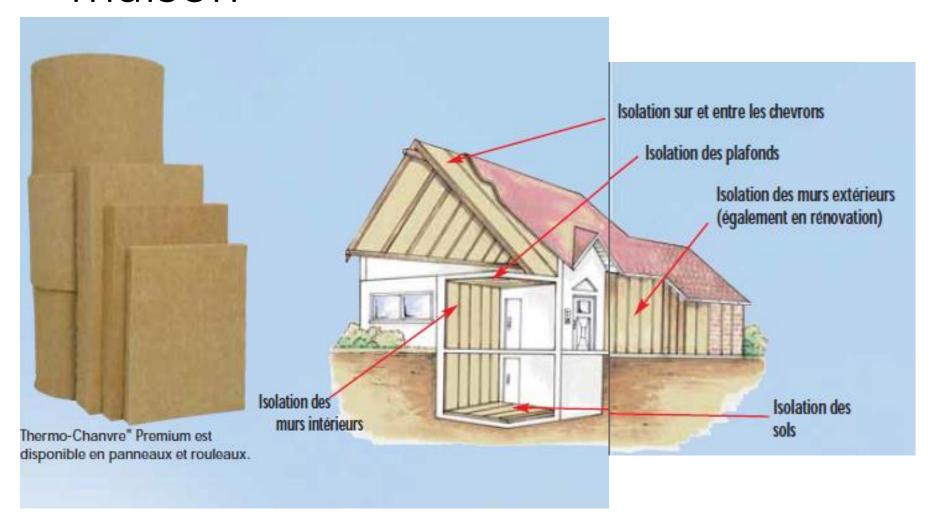


Ouverture des ballots



•La fibre

La laine de chanvre dans toute la maison



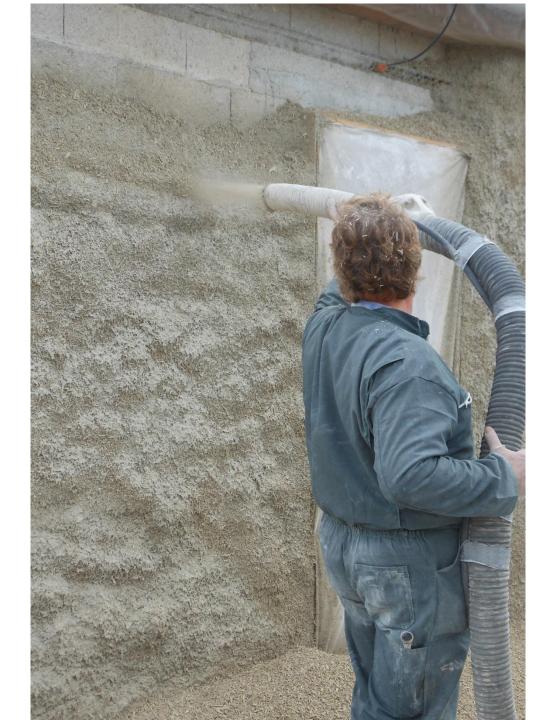




Le béton de chanvre

Mélange chaux - chènevotte





Les atouts du béton de chanvre

Aspect technique:

- •Stockage de l'énergie
- •le captage de l'énergie solaire et sa restitution (déphasage de 10 à 14 heures)
- •Excellente régulation hygrothermique
- •Résistant au feu , classe B
- Climatiseur naturel
- Résistant aux nuisibles

Aspect environnemental:

- -Filière courte, renouvelable et locale
- -Production peu énergivore
- -Consommation en énergie grise très faible

Ossature bois et béton de chanvre



Actuellement, possibilité de :

-1000 maisons (130 m²) par an en béton de chanvre

- 1000 maisons en laine de chanvre par an

Autres produits disponibles :paillis horticole et maraicher, litière pour petits animaux et chevaux, huile d'imprégnation.



www.planetechanvre.com

contact@planetechanvre.com

2016, les échanges continuent



Un éco-quartier à Trilport

Comité de Pilotage

Municipalité, aménageur, Etat, Région, Département, CAF, représentants du Comité 21 ...



PREND LES DÉCISIONS

Comité Technique

Municipalité, aménageur, services de la Ville, maîtrise d'œuvre, experts...



CONDUIT LE PROJET

Instances consultatives de concertation

Comité 21 : instance citoyenne Comité de suivi de l'éco quartier : élus des commissions Urba / Solidarités Commission Accessibilité



ÉMET SON AVIS

CONCERTATION A DEFINIR Ateliers citoyens, animations pédagogiques dans les écoles avec l'ADEME, Seine & Marne Environnement, actions de sensibilisation

INFORMATION EN CONTINU

http://www.lancredelune.fr/





On en parle



